

Livret pédagogique

Education de base et formation des populations pastorales
en zone transfrontalière -PAVEA 05/2014



Dans la majorité des pays en Afrique sub-saharienne, les populations pastorales/nomades sont souvent exclues du système éducatif formel à cause de leur mode de vie caractérisé fortement par la mobilité qui représente un phénomène complexe et peut prendre plusieurs formes : petites ou grande transhumance, d'un point de vu géographiquement et saisonnière, mobilisant toute la famille ou une partie.

Un mode de vie spécifique

Les raisons de ce mode de vie se justifient par la recherche permanente d'éléments vitaux pour le pasteur et son troupeau : cycle saisonnier de l'eau et de l'herbe, gestion alternée de l'espace entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs dans un climat sahélien où les espaces agricoles et pastoraux s'amenuisent de plus en plus. Ainsi, les populations pastorales/nomades de par leur mode de vie ancrée par de perpétuelles migrations demeurent exclues des systèmes d'éducation formelles et échappent très souvent aux processus de scolarisation. Au regard de ce constat, il est alors important de trouver des systèmes d'éducation et de formation appropriés aux modes de vie et aux intérêts des populations pastorales/nomades pour répondre au souci du droit universel à l'éducation.



Seuls 18% des éleveurs burkinabé se déclarent lettrés

Pourtant, si l'on porte le regard ailleurs, ces populations qui sont pour la majorité les éleveurs, contribuent à une part importante des économies nationales et sous régionales sans pour autant être soutenues conséquemment par les Etats dans le domaine de l'éducation/formation.

A titre d'exemple, au Burkina Faso, plus de 80% de la population tirent entièrement ou partiellement ses revenus de l'élevage. Il contribue pour plus de 18% de la formation du PIB et représente près de 26% des recettes d'exportation mais paradoxalement, la population éleveur est majoritairement analphabète. En effet, à peine 18% des éleveurs déclarent savoir lire et écrire dans une quelconque langue (Source PNDL 2010). Face à ces constats, et partant du fait que l'éducation est un droit fondamental, n'est-il pas du devoir des Etats de réduire les disparités entre les groupes et de soutenir la mise en œuvre d'offres d'éducation diversifiées et adaptées, dans une perspective d'équité ?



Pour des programmes adaptés et pertinents

Dans ce contexte et s'agissant des projets/programmes d'éducation et de formation des populations nomades/semi-nomades initiés par quelques organisation socioprofessionnelles d'éleveurs du milieu et soutenue par des partenaires techniques et financiers, la plupart des projets des bailleurs et des politiques publiques misent sur la **construction** de centres/d'équipements. Peu ont travaillé sur ce rouage fondamental que sont les **programmes**, les **formateurs**, ni exploré la possibilité de **contenus** pédagogiques dérogatoires aux programmes standards. Or il s'avère que l'amélioration du niveau de scolarisation/formation des pasteurs/nomades repose davantage sur l'identification de programmes de scolarisation/formation de leurs intérêts, de formateurs issus de leurs communautés capables de fonder leur pédagogie sur les éléments concrets de la vie quotidienne et de celle du pastoralisme. Alors il ne serait pas insensé de poser les questions suivantes : que veulent apprendre ces communautés? De quels types de savoir ont-elles besoin ? Qui est légitime pour transmettre ces savoirs et comment former les formateurs?

Ce film documentaire vient porter un regard sur les évolutions récentes des politiques d'éducation et les demandes d'éducation des populations pastorales/nomades.

Références bibliographiques

1. 'Argumentaire en faveur de systèmes d'éducation et de formation plus appropriés aux modes de vie et intérêts des populations pastorales nomades, Triennale de l'éducation et formation en Afrique', Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique), Ouagadougou, Burkina Faso, 12 au 17 février 2012
2. 'Rapport annuel PNDL 2010', Burkina Faso

